

chaient des cris ; mais il persista quand même à subir chaque jour sa torture.

Son devoir de père de famille, il l'accomplit jusqu'au bout. Il donna généreusement à Dieu dans la vie religieuse sa fille aînée Marie. Ma chère enfant, lui dit-il un soir, est-il vrai que vous pensiez à vous donner au bon Dieu ? — Oui, mon père, répondit l'enfant. Je n'ai pas osé vous en faire part plus tôt, de crainte de vous ennuier de la peine, mais puisque vous savez tout, je vous prie de m'accorder votre consentement. — Mon enfant, reprit Sonis, vous savez que jamais je ne refuserai à Dieu le sacrifice qu'il a le droit d'exiger de moi, car vous êtes à Lui avant d'être à moi. Livrez-vous donc à l'attrait qui vous porte vers Lui.

Au foyer, ce tendre père donnait à ses enfants tout le temps que ne lui prenaient pas les devoirs de son état. « Je tâcherai, disait-il, d'en faire des chrétiens solides. C'est une si douce chose que de nourrir soi-même ces bonnes petites âmes d'enfants, que cette besogne ne me paraît nullement à charge. Je vois même approcher sans effroi le moment où je serai jeté à la porte, et je compte bien pour tout de bon devenir maître d'école de mes enfants ».

Son devoir de chrétien, il l'accomplit jusqu'au bout, et comme le devoir du chrétien est de progresser toujours, nous voyons de Sonis s'avancer résolûment dans le chemin des plus austères vertus et escalader les âpres hauteurs du sacrifice. Il nourrissait son âme de la lecture des Pères de l'Eglise, s'occupait des pauvres, des cercles catholiques, des œuvres de foi et de prière. Il communiait presque tous les jours. Il se préparait vaillamment à la mort.

En 1880, vinrent les fameux décrets d'expulsion pour les